

Revue de presse

ÉOLIEN EN MER AU LARGE DE L'ÎLE DE LA RÉUNION

TABLE RONDE ENJEUX
ET OPPORTUNITÉS

8 FEVRIER 2024 -LA REUNION

CONFERENCE DE PRESSE

8 février 2024



Akuo et BlueFloat Energy, en partenariat avec le Cluster Maritime de la Réunion et le Cluster de la Transition Energétique Temergie, sont heureux de vous convier à une matinée d'informations et d'échanges sur les perspectives de l'éolien en mer à La Réunion pour le territoire et ses acteurs économiques.

Le jeudi 8 février 2024

Horaire : 9h à 12h

Lieu : Villa Fleurié, 84 Allée des Topazes, Saint-Denis

Au programme, deux tables rondes :

- Quelles opportunités pour le territoire ?

Maurice Gironcel, président de la CINOR (Communauté intercommunale du Nord de La Réunion)

Katinka Rambert, directrice de la Fondation Akuo

Léo Chevillon, chargé de mission Oiseaux Marins à la SEOR (Société d'Etudes Ornithologiques de La Réunion)

Violaine Dulau, directrice de GLOBICE

Une table ronde animée par Fabien Balounaïk, Secrétaire Général du Cluster Temergie.

- Les enjeux industriels de l'éolien en mer.

Benjamin Royer, Business Développement Manager floating offshore, Technip Energies

Charles Dugué, Lead Floating advisor, Vestas

Clément Mochet, Directeur France, BlueFloat Energy

Eric Legrigois, Directeur Général, Grand Port Maritime de La Réunion,

Une table ronde animée par Loïc Le Foulgoc, Coordinateur du Cluster Maritime de La Réunion.

Les tables rondes seront suivies d'un moment de convivialité accompagné d'un cocktail déjeunatoire.

**sous réserve*

SONT PRESENTS

Presse Quotidienne

Journal de l'île

Le quotidien

Télévisions

Antenne Réunion

Pure Player

Zinfos974

Radios

Réunion Première Radio

Magazines économiques

Eco Austral

Leader Réunion

Memento

Archipels

Mobil idées

COMMUNIQUE DE PRESSE



Communiqué de presse, le 8 février 2024

Les forces vives du territoire de La Réunion rassemblent autour d'un projet d'éolien en mer flottant

Akuo et BlueFloat Energy, en partenariat avec le Cluster Maritime de La Réunion et celui de la Transition Énergétique Temergie, ont organisé ce jeudi une matinée d'informations et d'échanges sur les perspectives de l'éolien en mer à La Réunion. L'occasion pour ces acteurs, pionniers de la technologie, de présenter leurs perspectives sur ce projet énergétique d'envergure, mais également de décliner leur approche centrée sur la valeur ajoutée apportée au territoire. Les opportunités et les enjeux industriels de l'éolien en mer pour l'île ont été au cœur des discussions de deux tables rondes rassemblant institutionnels, associations et entreprises.

Déjà associées dans le cadre d'un appel d'offres en Méditerranée lancé par l'Etat pour la réalisation de deux projets éoliens en mer flottant, les sociétés Akuo et BlueFloat Energy développent sur l'île de La Réunion un projet éolien flottant d'une puissance d'au moins 200 MW, conformément aux ambitions politiques locales et nationales. L'éolien en mer, technologie bénéficiant de nombreux retours d'expériences, combine ressource inépuisable pour la production d'électricité locale, à faible impact sur l'environnement et résilience. En France hexagonale, la production d'électricité d'origine éolienne s'est élevée à 25,0 TWh au cours des trois premiers trimestres 2022, soit 7,4% de la consommation électrique française.

Une électricité jusqu'à deux fois moins chère

La mise en œuvre de ce projet éolien flottant à La Réunion permettrait une production d'énergie renouvelable additionnelle décisive pour la stratégie d'autonomie énergétique de l'île. Et ce particulièrement dans un contexte insulaire contraint en termes de capacité de production d'énergies renouvelables locales à terre. Un projet éolien flottant de 200 MW à La Réunion générerait environ un quart de la consommation d'électricité de l'île.

La mise en place d'un tel projet éviterait l'émission de 210 000 t CO₂eq/an¹ et garantirait un prix d'achat de l'électricité stable et acceptable pour les citoyens, alors qu'une hausse significative des coûts de production d'énergie sur l'île a été annoncée par la Programmation Pluriannuelle de l'Energie (PPE) du fait d'une plus grande importation de biomasse en remplacement des combustibles fossiles (*voir détails en annexe*).

Une technologie à faible impact environnemental, adaptée aux contraintes géographiques et aux conditions météorologiques de La Réunion

Le contexte insulaire induit des **contraintes techniques et logistiques** qui imposent de bâtir dès à présent une **filière industrielle locale**, génératrice de plusieurs dizaines d'emplois aussi bien dans les phases de construction que pendant l'opération. L'éolien en mer flottant est une technologie adaptée à la géographie et aux conditions météorologiques de l'île. Du fait de la typologie de La Réunion, on trouve de grandes profondeurs d'eau en s'éloignant de la côte. Les flotteurs, ancrés en plusieurs points sur les fonds marins, présentent moins d'enjeux pour la faune et la flore marine locale que la plupart des fondations utilisées pour des éoliennes posées.

En outre, l'industrie de l'éolien flottant a élaboré des solutions techniques résistantes aux conditions climatiques extrêmes et en particulier à celles de l'île de La Réunion, régulièrement soumise aux cyclones. Pour preuve, des éoliennes flottantes ont fait la démonstration de leur résilience aux supertyphons au Japon. D'autres territoires, aux conditions climatiques et de sites similaires à celles de La Réunion, développent aujourd'hui des parcs au large de leurs côtes, notamment en Asie et aux Etats-Unis.

Un projet de territoire soutenu au niveau institutionnel

Ce type de projet répond à une attente forte du gouvernement et des élus locaux. En effet, dès mars 2022, le Comité Interministériel de la mer (CIMER) recommandait de faire rapidement émerger ce type de projets. Le gouvernement, par la voix de son Secrétaire d'état à la Mer a confirmé son souhait de "lancer des projets ambitieux sur l'éolien flottant" lors de sa visite sur l'île de La Réunion en novembre 2022.

Eric Scotto, président et co-fondateur d'Akuo : « L'éolien flottant est une des technologies qui nous permettra d'atteindre l'autonomie énergétique de l'île et c'est surtout la seule qui garantira un coût de l'électricité maîtrisé vu la richesse en vent de la Réunion, une ressource stable et inépuisable. L'éolien flottant doit être le prochain phare de La Réunion. »

Clément Mochet, Directeur de BlueFloat Energy France : « L'île de la Réunion concentre un certain nombre d'enjeux techniques forts à prendre en compte, dont les cyclones. Correctement intégrés dans les études, ces paramètres ne sont pas limitant pour la réalisation du projet. C'est pourquoi l'on retrouve des projets éoliens flottants par exemple à Taïwan ou en Californie. L'intégration du projet au réseau électrique est également un réel enjeu, il ne fait que mettre en exergue la nécessaire évolution du système électrique de l'île pour intégrer des sources de production d'énergie propres et décentralisées. »

Les deux acteurs aux expertises complémentaires - Akuo, par sa connaissance fine des enjeux énergétiques sur le territoire de La Réunion et BlueFloat Energy, spécialiste de l'éolien en mer, étudient depuis plus de deux ans l'opportunité de ce projet d'éolien flottant au large de La Réunion. Situé au large de Sainte-Marie/Sainte-Suzanne entre 5 et 10 km des côtes ce projet pourrait voir le jour à l'horizon 2030.

Une électricité à faible impact environnemental, indépendante des importations pour une réelle autonomie énergétique et avec des coûts maîtrisés, sont autant d'arguments en faveur du projet d'éolien en mer.

Annexes

Chiffres sur le prix de l'électricité à La Réunion

- Le prix moyen de production d'électricité à La Réunion était de 267 €/MWh en 2021 alors qu'il se situe entre 50 et 100€/MWh en France hexagonale.
- Aujourd'hui cette différence de prix est absorbée grâce à la CSPE qui permet d'assurer la continuité du territoire français en termes de prix de l'électricité en Outre-mer et Corse. Elle s'élevait à 2,5 milliards d'euros en 2022, pour l'ensemble des territoires concernés.
- La PPE (Programmation Pluriannuelle de l'Energie) a donné en 2023 une prévision d'augmentation significatif du coût de la production d'électricité à La Réunion consécutif au passage d'un mix électrique sur l'île basé sur le charbon et le diesel à un mix électrique basé sur la biomasse importée. Le prix de l'électricité réunionnaise passerait ainsi en 2024 à 455€/MWh pour la biomasse liquide et 368€/MWh pour le pellet.
- Cette augmentation ne pourra, à terme, qu'avoir un impact sur les factures d'électricité. La construction d'un projet éolien flottant à La Réunion permettrait de contenir cette hausse, compte tenu d'un prix cible de l'ordre de 200 €/MWh.

A propos :

Akuo est un producteur indépendant français d'énergie renouvelable présent à l'international dans plus d'une vingtaine de pays. Très diversifié sur le plan technologique, le Groupe s'implique dans plusieurs domaines : éolien, photovoltaïque, stockage d'énergie. Akuo est présent sur l'ensemble de la chaîne de valeur : développement, financement, construction et exploitation, avec à ce jour 1,8 GW d'actifs en exploitation et en construction, et un portefeuille de projets de plus de 20 GW. Avec une vingtaine de collaborateurs, Akuo est implanté depuis sa création en 2007 sur l'île de La Réunion à Saint-

Pierre. Ces derniers développent des projets localement et opèrent à ce jour 12 centrales solaires, principalement en agrivoltaïsme, et de stockage.

BlueFloat Energy est un développeur éolien en mer créé en 2020 et comptant plus de 135 professionnels. L'entreprise bénéficie d'une expertise unique dans la conception, le développement, le financement, la construction et l'exécution de projets éoliens flottants.

Présente dans 10 pays, elle développe actuellement plus de 33 GW de projets éoliens en mer, dont la majorité est flottante.

La mission principale de l'entreprise : façonner la transformation énergétique mondiale en apportant des solutions de décarbonisation à grande échelle sur de nouveaux marchés.

Contacts presse Réunion:

Laure Testart :

laure.testart@peps.re

Tél. : 06 92 30 39 36

Contact presse Akuo

Mila Averlant – averlant@akuoenergy.com

Contact presse BlueFloat Energy

Isabel Rodrigo Romero - irodrigo@bluefloat.com



8 février 2024

Journal Télévisé de 12H30 et 19H

Temps d'Antenne (sujet +titres) : 2mn28 x 2 soit 4mn56

[Voir la vidéo](#)



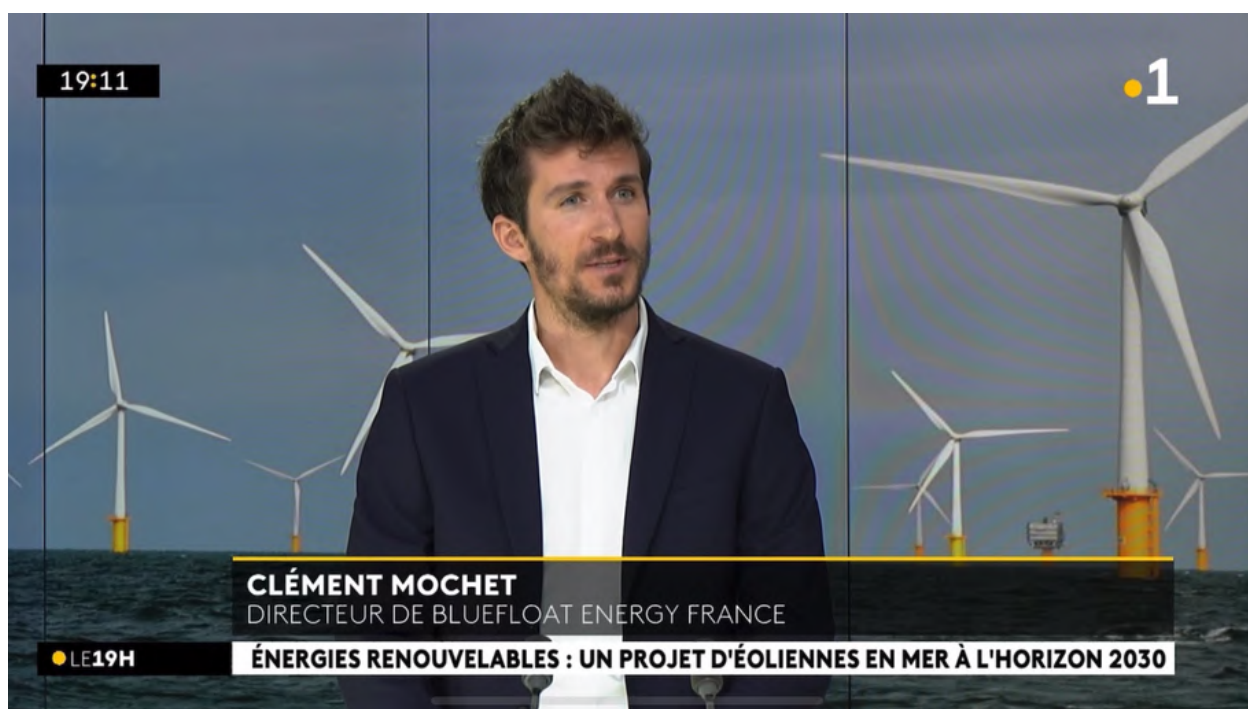
8 février 2024

Journal Télévisé de 19H

Invité plateau : Clément Mochet

Temps d'Antenne Itw + Titre : 4'21

[Voir la vidéo](#)



[Lire l'article en ligne](#)

Un projet énergétique ambitieux : des éoliennes flottantes dans les eaux réunionnaises

LINFO.RE – créé le 8.02.2024 à 14h11 – mis à jour le 8.02.2024 à 14h11 – La rédaction



Post

Ce jeudi 8 février, les principaux acteurs de la transition énergétique à La Réunion se sont réunis pour échanger sur les perspectives de l'éolien en mer. Au programme, un projet de grande envergure à faible impact environnemental, accédant à l'autonomie énergétique et permettant des coûts maîtrisés.

L'éolien présente de nombreux avantages et La Réunion compte bien en profiter. Son mécanisme permet de produire une électricité locale à base de ressources inépuisables et à faible impact environnemental. Ce projet rassemble entreprises, associations et institutionnels.

Les entreprises françaises du secteur énergétiques Akuo et BlueFloat Energy se sont associées aux côtés des associations Cluster Maritime de La Réunion et TEMERGIE qui ont l'objectif de rassembler les acteurs de l'écosystème maritime afin de développer le secteur de l'économie bleue sur notre territoire.

Ce projet, s'il venait à voir le jour, s'implanterait au large de Sainte-Marie et de Sainte-Suzanne, à environ 10 km des côtes. Il permettrait à l'île d'obtenir l'autonomie énergétique et garantir un prix d'achat d'électricité stable et acceptable pour les citoyens.

Ce sont les vents forts et réguliers qui motivent l'installation d'éoliennes en mer. Elles seront posées sur des flotteurs maintenus par des ancrs et des lignes d'amarrage. Pas d'inquiétude pour notre écosystème, la protection des fonds marins est assurée. Selon les associations, *"Les flotteurs, ancrés en plusieurs points sur les fonds marins, présentent moins d'enjeux pour la faune et la flore marine locale que la plupart des fondations utilisées pour des éoliennes posées"*.

Typologie de l'île de La Réunion

"L'éolien en mer flottant est une technologie adaptée à la géographie et aux conditions météorologiques de l'île. L'industrie a élaboré des solutions techniques résistantes aux conditions climatiques extrêmes, telles que les cyclones", ont indiqué les acteurs à l'origine du projet. Ces installations ont déjà fait leurs preuves face aux super-typhons au Japon. Une "filère locale" sera créée pour gérer les contraintes techniques et logistiques.

Une demande institutionnelle

Dès mars 2022, le Comité Interministériel de la mer (CIMER) recommandait de faire émerger ce type de projets. Le gouvernement, par la voix de son Secrétaire d'Etat à la Mer a confirmé son souhait de *"lancer des projets ambitieux sur l'éolien flottant"* lors de sa visite sur l'île de La Réunion en novembre 2022.



FIL INFOS

- 18h11** La Région Réunion débloque une enveloppe d'un million d'euros en soutien aux entreprises de Cilaos
- 18h10** Maroc : démantèlement d'un réseau de trafic de nouveau-nés
- 17h33** Réouverture du sentier Ti Col - La Brèche
- 16h34** Affaire Palmade : un an après, la jeune femme est toujours en deuil de son bébé



- 1** Madagascar : intoxication de masse après un banquet religieux

Océan Indien



- 2** Cyclone Belal : activation du fonds de secours pour les Outre-mer dans les 24 communes de l'île

LA RÉUNION



- 3** Deux élèves d'une école primaire dans un état d'ébriété : ils auraient consommé du rhum et de la bière

Océan Indien

[Lire l'article en ligne](#)

Revenir à la rubrique : Société

Projet de ferme d'éoliennes en mer au large de La Réunion

Les forces vives du territoire réunionnais, portées par Akuo et BlueFloat Energy en partenariat avec le Cluster Maritime de La Réunion et celui de la Transition Énergétique Temergie, ont uni leurs efforts lors d'une matinée d'informations et d'échanges dédiée à l'éolien en mer. Cet ambitieux projet vise à positionner l'île comme un acteur majeur de la transition énergétique.

Ecrit par S.I. – le jeudi 08 février 2024 à 18H16



Akuo et BlueFloat Energy, déjà partenaires dans un appel d'offres en Méditerranée, concentrent leurs expertises depuis 2 ans pour donner vie à un projet éolien flottant d'une puissance minimale de 200 MW à La Réunion. Aligné sur les ambitions locales et nationales, ce projet s'inscrit dans une perspective de production d'électricité renouvelable à faible impact environnemental.

Les deux entreprises ont présenté leurs perspectives lors de tables rondes réunissant acteurs institutionnels, associations et entreprises locales. L'éolien en mer, fort de son expérience en France hexagonale avec une production de 25,0 TWh au cours des trois premiers trimestres de 2022, s'annonce comme une réponse cruciale aux défis énergétiques réunionnais.

La mise en œuvre de ce projet permettrait de générer jusqu'à deux fois moins cher en termes de coûts d'électricité, offrant une réponse décisive à la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE). Un projet de 200 MW émettrait 210.000 tonnes de CO2 en moins par an, contribuant significativement à la réduction des émissions.

« 200 mégawatts, pour fixer l'ordre de grandeur, c'est 25% des besoins estimés de la consommation électrique de l'île », tient à rappeler Clément Mochet. La zone qui a été pré-identifiée se situe à 5 km au large de Sainte-Marie et de Sainte-Suzanne et devrait accueillir une douzaine de turbines de 15 mégawatts dont la puissance serait supérieure à ce qu'on a l'habitude de voir sur terre.

« Aujourd'hui, l'éolien en mer et l'éolien flottant en particulier connaît un essor global dans plus d'une quinzaine de géographies et parmi ces géographies, il y a en un certain nombre qui sont aussi cycloniques, notamment en Asie, comparables à ce que l'on rencontre à La Réunion. D'un point de vue technologique, ce sont des enjeux que nous savons maîtriser », poursuit Clément Mochet.

L'éolien en mer flottant se présente comme une solution adaptée aux contraintes géographiques et climatiques de La Réunion. Les profondeurs marines, la résilience face aux cyclones, et la faible empreinte sur la faune marine font de cette technologie une option viable et durable. Des exemples de réussite au Japon attestent de la capacité des éoliennes flottantes à résister à des conditions climatiques extrêmes.

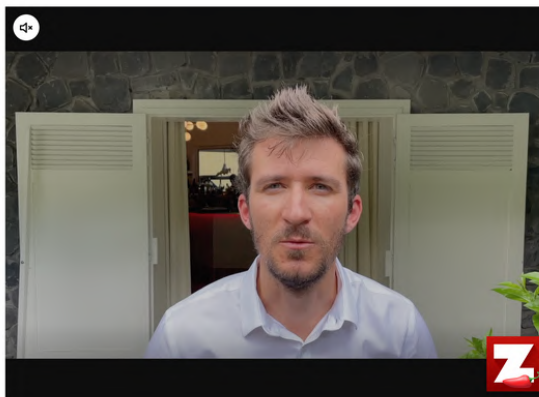
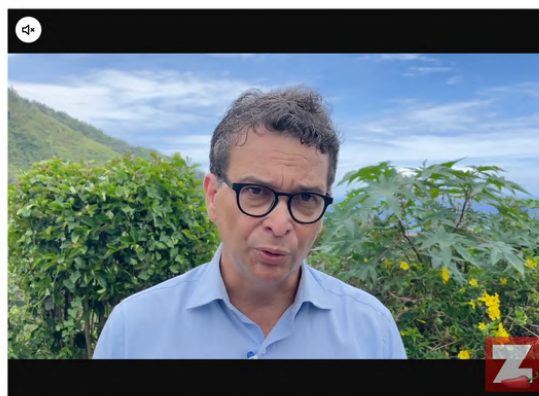
Vers une concrétisation d'ici 2030/2035

Le projet reçoit un soutien fort du gouvernement et des élus locaux, alignés sur les recommandations du Comité Interministériel de la Mer (CIMER). Le Secrétaire d'État à la Mer a réaffirmé l'engagement gouvernemental lors de sa visite en novembre 2022 à La Réunion.

En annexe, des chiffres détaillés révèlent les écarts de coûts de production d'électricité à La Réunion, soulignant la nécessité de ce projet pour contenir une hausse inévitable des tarifs. Le prix cible de l'électricité serait de l'ordre de 200 €/MWh, offrant une alternative économique et durable à l'importation de biomasse.

Mais comme l'a relevé Jean-Pierre Chabriat, les défis sont encore nombreux à relever avant de voir ces éoliennes flottantes devenir une réalité à l'horizon 2030/2035. La première concerne tout d'abord l'évolution du réseau électrique. Un réseau qui devra être révisé pour faire face au changement climatique mais aussi accueillir 150.000 habitants et les 150.000 logements qui devront être construits en parallèle d'ici 2050. Le second défi concerne l'évolution du Grand Port Maritime de La Réunion.

« Pour pouvoir construire ces éoliennes, il faut pouvoir synchroniser les agendas du Grand Port et agenda industriel pour réaliser le maximum d'opérations de montage des éoliennes en mer à La Réunion », tient-il à rappeler. Enfin, le défi environnemental ne devra pas être mis de côté : ces éoliennes devront aussi bien s'intégrer dans l'espace maritime environnant tout en ayant des impacts limités avec la faune marine (cétacés) et ornithologique (pétrels de Barau).



8 février 2024

[Lire l'article en ligne](#)

Jusqu'à deux fois moins chère

Énergie renouvelable : et si La Réunion avait des éoliennes en mer d'ici 2030...

Publié le 8 février 2024 à 18:21



Ce jeudi 8 février 2024, Akuo et BlueFloat Energy, en partenariat avec le Cluster Maritime de La Réunion et celui de la Transition Énergétique Temergie, ont organisé une matinée d'informations et d'échanges sur les perspectives de l'éolien en mer à La Réunion. Des éoliennes qui, si elles étaient amenées à être installées en mer au large de La Réunion, auraient une puissance 200 MW, conformément aux ambitions politiques locales et nationales. Si ce projet fonctionne, les Réunionnais pourraient peut-être bientôt voir des éoliennes flottantes au large de La Réunion à l'horizon 2030 (Photo : Akuo)

Un projet éolien flottant de 200 MW à La Réunion qui générerait environ un quart de la consommation d'électricité de l'île.

La mise en œuvre de ce projet éolien flottant à La Réunion permettrait une production d'énergie renouvelable additionnelle décisive pour la stratégie d'autonomie énergétique de l'île. Et ce particulièrement dans un contexte insulaire contraint en termes de capacité de production d'énergies renouvelables locales à terre.

"La mise en place d'un tel projet éviterait l'émission de 210 000 t CO₂eq/an1 et garantirait un prix d'achat de l'électricité stable et acceptable pour les citoyens, alors qu'une hausse significative des coûts de production d'énergie sur l'île a été annoncée par la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE) du fait d'une plus grande importation de biomasse en remplacement des combustibles fossiles (voir détails en annexe)", précise le communiqué.

- Une électricité jusqu'à deux fois moins chère -

En France hexagonale, la production d'électricité d'origine éolienne s'est élevée à 25,0 TWh au cours des trois premiers trimestres 2022, soit 7,4% de la consommation électrique française.

Eric Scotto, président et co-fondateur d'Akuo a déclaré, "l'éolien flottant est une des technologies qui nous permettra d'atteindre l'autonomie énergétique de l'île et c'est surtout la seule qui garantira un coût de l'électricité maîtrisé vu la richesse en vent de la Réunion, une ressource stable et inépuisable. L'éolien flottant doit être le prochain phare de La Réunion".

- Une technologie adaptée aux contraintes géographiques et aux conditions météorologiques de La Réunion -

"Le contexte insulaire induit des contraintes techniques et logistiques qui imposent de bâtir dès à présent une filière industrielle locale, génératrice de plusieurs dizaines d'emplois aussi bien dans les phases de construction que pendant l'opération. L'éolien en mer flottant est une technologie adaptée à la géographie et aux conditions météorologiques de l'île. Du fait de la typologie de La Réunion, on trouve de grandes profondeurs d'eau en s'éloignant de la côte. Les flotteurs, ancrés en plusieurs points sur les fonds marins, présentent moins d'enjeux pour la faune et la flore marine locale que la plupart des fondations utilisées pour des éoliennes posées", précise l'entreprise Akuo.

En outre, l'industrie de l'éolien flottant a élaboré des solutions techniques résistantes aux conditions climatiques extrêmes et en particulier à celles de l'île de La Réunion, régulièrement soumise aux cyclones. "Pour preuve, des éoliennes flottantes ont fait la démonstration de leur résilience aux surtyphons au Japon. D'autres territoires, aux conditions climatiques et de sites similaires à celles de La Réunion, développent aujourd'hui des parcs au large de leurs côtes, notamment en Asie et aux États-Unis."

Pour Clément Mochet, Directeur de BlueFloat Energy France, "l'île de La Réunion concentre un certain nombre d'enjeux techniques forts à prendre en compte, dont les cyclones. Correctement intégrés dans les études, ces paramètres ne sont pas limitant pour la réalisation du projet. C'est pourquoi l'on retrouve des projets éoliens flottants par exemple à Taïwan ou en Californie. L'intégration du projet au réseau électrique est également un réel enjeu, il ne fait que mettre en exergue la nécessaire évolution du système électrique de l'île pour intégrer des sources de production d'énergie propres et décentralisées."

Les deux acteurs aux expertises complémentaires - Akuo, par sa connaissance fine des enjeux énergétiques sur le territoire de La Réunion et BlueFloat Energy, spécialiste de l'éolien en mer, étudient depuis plus de deux ans l'opportunité de ce projet d'éolien flottant au large de La Réunion. Situé au large de Sainte-Marie/Sainte-Suzanne entre 5 et 10 km des côtes ce projet pourrait voir le jour à l'horizon 2030.



ACTUALITÉS

Bientôt un parc d'éoliennes en mer ? Le projet en réflexion dans l'est.



par La Rédaction · 9 février 2024 · 4 min de lecture · 1

Les forces vives du territoire de La Réunion rassemblent autour d'un projet d'éolien en mer flottant !

Akuo et BlueFloat Energy, en partenariat avec le Cluster Maritime de La Réunion et celui de la Transition Energétique Temergie, ont organisé ce jeudi une matinée d'informations et d'échanges sur les perspectives de l'éolien en mer à La Réunion. L'occasion pour ces acteurs, pionniers de la technologie, de présenter leurs perspectives sur ce projet énergétique d'envergure, mais également de décliner leur approche centrée sur la valeur ajoutée apportée au territoire. Les opportunités et les enjeux industriels de l'éolien en mer pour l'île ont été au cœur des discussions de deux tables rondes rassemblant institutionnels, associations et entreprises.

Déjà associées dans le cadre d'un appel d'offres en Méditerranée lancé par l'Etat pour la réalisation de deux projets éoliens en mer flottant, les sociétés Akuo et BlueFloat Energy développent sur l'île de la Réunion un projet éolien flottant d'une puissance d'au moins 200 MW, conformément aux ambitions politiques locales et nationales. L'éolien en mer, technologie bénéficiant de nombreux retours d'expériences, combine ressource inépuisable pour la production d'électricité locale, à faible impact sur l'environnement et résilience. En France hexagonale, la production d'électricité d'origine éolienne s'est élevée à 25,0 TWh au cours des trois premiers trimestres 2022, soit 7,4% de la consommation électrique française.

Une électricité jusqu'à deux fois moins chère

La mise en oeuvre de ce projet éolien flottant à La Réunion permettrait une production d'énergie renouvelable additionnelle décisive pour la stratégie d'autonomie énergétique de l'île. Et ce particulièrement dans un contexte insulaire contraint en termes de capacité de production d'énergies renouvelables locales à terre. Un projet éolien flottant de 200 MW à La Réunion générerait environ un quart de la consommation d'électricité de l'île.

8 février 2024[Lire l'article en ligne](#)

La mise en place d'un tel projet éviterait l'émission de 210 000 t CO₂eq/an1 et garantirait un prix d'achat de l'électricité stable et acceptable pour les citoyens, alors qu'une hausse significative des coûts de production d'énergie sur l'île a été annoncée par la Programmation Pluriannuelle de l'Energie (PPE) du fait d'une plus grande importation de biomasse en remplacement des combustibles fossiles (voir détails en annexe).

Une technologie à faible impact environnemental, adaptée aux contraintes géographiques et aux conditions météorologiques de La Réunion

Le contexte insulaire induit des contraintes techniques et logistiques qui imposent de bâtir dès à présent une filière industrielle locale, génératrice de plusieurs dizaines d'emplois aussi bien dans les phases de construction que pendant l'opération. L'éolien en mer flottant est une technologie adaptée à la géographie et aux conditions météorologiques de l'île. Du fait de la typologie de La Réunion, on trouve de grandes profondeurs d'eau en s'éloignant de la côte. Les flotteurs, ancrés en plusieurs points sur les fonds marins, présentent moins d'enjeux pour la faune et la flore marine locale que la plupart des fondations utilisées pour des éoliennes posées.

En outre, l'industrie de l'éolien flottant a élaboré des solutions techniques résistantes aux conditions climatiques extrêmes et en particulier à celles de l'île de La Réunion, régulièrement soumise aux cyclones. Pour preuve, des éoliennes flottantes ont fait la démonstration de leur résilience aux supertyphons au Japon. D'autres territoires, aux conditions climatiques et de sites similaires à celles de La Réunion, développent aujourd'hui des parcs au large de leurs côtes, notamment en Asie et aux Etats-Unis.

Un projet de territoire soutenu au niveau institutionnel

Ce type de projet répond à une attente forte du gouvernement et des élus locaux. En effet, dès mars 2022, le Comité Interministériel de la mer (CIMER) recommandait de faire rapidement émerger ce type de projets. Le gouvernement, par la voix de son Secrétaire d'état à la Mer a confirmé son souhait de "lancer des projets ambitieux sur l'éolien flottant" lors de sa visite sur l'île de La Réunion en novembre 2022.



Eric Scotto, président et co-fondateur d'Akuo : « L'éolien flottant est une des technologies qui nous permettra d'atteindre l'autonomie énergétique de l'île et c'est surtout la seule qui garantira un coût de l'électricité maîtrisé vu la richesse en vent de La Réunion, une ressource stable et inépuisable. L'éolien flottant doit être le prochain phare de La Réunion. »

Clément Mochet, Directeur de BlueFloat Energy France : « L'île de La Réunion concentre un certain nombre d'enjeux techniques forts à prendre en compte, dont les cyclones. Correctement intégrés dans les études, ces paramètres ne sont pas limitants pour la réalisation du projet. C'est pourquoi l'on retrouve des projets éoliens flottants par exemple à Taïwan ou en Californie. L'intégration du projet au réseau électrique est également un réel enjeu, il ne fait que mettre en exergue la nécessaire évolution du système électrique de l'île pour intégrer des sources de production d'énergie propres et décentralisées. »

Les deux acteurs aux expertises complémentaires – Akuo, par sa connaissance fine des enjeux énergétiques sur le territoire de La Réunion et BlueFloat Energy, spécialiste de l'éolien en mer, étudient depuis plus de deux ans l'opportunité de ce projet d'éolien flottant au large de La Réunion. Situé au large de Sainte-Marie/Sainte-Suzanne entre 5 et 10 km des côtes ce projet pourrait voir le jour à l'horizon 2030.

Une électricité à faible impact environnemental, indépendante des importations pour une réelle autonomie énergétique et avec des coûts maîtrisés, sont autant d'arguments en faveur du projet d'éolien en mer.

CE SOIR 18H35
Femme mag
l'émission

SPÉCIAL SAINT-VALENTIN
Présentée par **Lise Landolfi**
sur **Télé Kreol**

En replay sur **clicanoo**
Avec nos partenaires
Eluday **Seychelles**

Vendredi 9 février 2024 | n° 24 447 | 1,20 €

Le JIR
Le Journal de l'île de La Réunion

71 JOURS que M^{me} Huguette Bello
a versé 600 000 euros de subvention au Quotidien.
Le JIR n'a toujours rien reçu. **Où est l'égalité ?**



Dans le cadre de la transition écologique, La Réunion pourrait accueillir à l'horizon 2030 un parc d'une douzaine d'éoliennes au large de Sainte-Marie et de Sainte-Suzanne. Mais ce projet "ambitieux" à 800 millions d'euros pose encore de nombreuses questions. **PAGES 4-5**

REMANIEMENT

Ministre déléguée
aux Outre-mer :
Marie Guévenoux
succède à
Philippe Vigier **PAGE 15**



FDSEA

Sarnon garde les rênes
du syndicat agricole **PAGE 3**

SAINT-PAUL

Remous en vue
au sein de La Créole **PAGES 6-7**

**AGENDA
WEEK-END**

Branle-bas
de combat
sur scènes
PAGES 12-13

4^{ème} édition Le Journal de l'île de La Réunion **HALL A**

SALON DE LA FORMATION ET DE L'ORIENTATION
16, 17 et 18 FEV.
www.salonformation.re

Entrée gratuite
9h00 - 17h00
au parc des expositions **nordev**

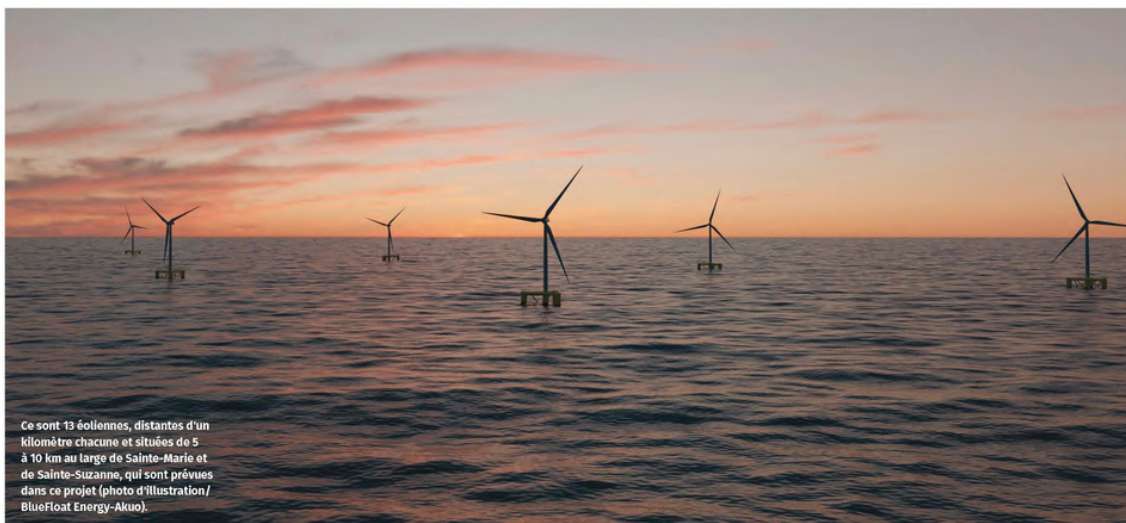
NE MANQUEZ PAS LE GRAND QUIZ Kalou
DES CADEAUX À GAGNER

Le Chemin vers votre succès

SCANNEZ-MOI

JIR

Parc éolien en mer : vraiment réalisable ?



Ce sont 13 éoliennes, distantes d'un kilomètre chacune et situées de 5 à 10 km au large de Sainte-Marie et de Sainte-Suzanne, qui sont prévues dans ce projet (photo d'illustration/ BlueFloat Energy-Akuo).

ENVIRONNEMENT. La perspective de l'implantation d'éoliennes au large de Sainte-Marie et de Sainte-Suzanne a été évoquée, hier, lors d'une table ronde entre les porteurs de projet, l'État, la Région et des acteurs de la protection de l'environnement. Ce parc de 13 éoliennes promet de couvrir 25 % des besoins en électricité de l'île. Si les acteurs du projet laissent entrevoir une livraison à l'horizon 2030, de nombreux enjeux doivent être éludés avant un potentiel démarrage du projet.

"Nous voulons une souveraineté énergétique durable à La Réunion", fait valoir Jean-Pierre Chabriot, élu régional à la transition énergétique. Ce besoin de souveraineté énergétique régionale est le leitmotiv du projet présenté, hier, à la Villa Fleurié : celui d'une possible implantation de 12 ou 13 éoliennes flottantes installées - de 5 à 10 km - au large de Sainte-Suzanne et de Sainte-Marie, secteurs privilégiés à l'heure actuelle, mais à préciser (lire par ailleurs). Ce projet, qui viendrait "compléter le mix énergétique de l'île", permettrait de couvrir 25 % des besoins en électricité à La Réunion, soit une puissance totale de 200 mégawatts (MW), selon les porteurs du projet.

Parmi eux, on retrouve BlueFloat Energy, entreprise espagnole et "plus gros développeur de projets éoliens flottants au monde", selon son directeur France, Clément Mochet. On trouve aussi Akuo océan Indien, un producteur français d'énergie renouvelable, déjà pré-

sente chez nous sur des projets photovoltaïques, à l'image de la centrale "Bardzour", implantée dans l'enceinte du centre de détention du Port. Les deux entreprises associées se sont alliées à des partenaires locaux, à savoir le Cluster maritime de La Réunion et celui de la transition énergétique Temergie. BlueFloat Energy et Akuo sont confiants : "L'horizon 2030 est un agenda qu'on peut tenir", assure Éric Scotto, président et cofondateur d'Akuo. Dans tous les cas, si le projet doit voir le jour, le Plan pluriannuel de l'énergie (PPE) devra être révisé, car l'actuel, qui court jusqu'en 2028, n'intégrait que 40 MW produits par l'éolien.

GRÉ À GRÉ OU APPEL D'OFFRES ?

"Légalement, on pourrait aller vite", soutient Éric Scotto. Aller vite, pour lui, signifierait de passer outre l'appel d'offres qui est la norme dans ce type de projet. "Il y a des flexibilités pour les Zones non interconnectées (ZNI) au réseau continental", détaille-t-il. Pour des raisons "d'intérêt national",

"on pourrait éviter l'appel d'offres et plutôt partir en gré à gré." Selon les porteurs de projet, entre le début d'un appel d'offres et la mise en service, "il faut compter en moyenne dix ans." Une décennie durant laquelle "on attend trois ans pour obtenir toutes les autorisations nécessaires" : études de faisabilité, identification d'une zone précise, impact environnemental, autorisation d'exploitation du domaine public, etc.

En clair, pour les porteurs de projets, l'État n'irait pas assez vite et l'urgence clima-

tique presse sur le développement des énergies renouvelables sur notre île. De son côté, l'État, représenté, hier, par Emmanuel Braun, directeur adjoint de la Direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Deal), a apporté son "soutien" tout en restant "prudent." Pour lui, à l'heure actuelle, il n'est pas question de déroger à la règle de l'appel d'offres. Pourtant, les arguments ne manquent pas du côté des promoteurs. Pour eux, la conversion du charbon aux pellets de bois, importés du Canada, est

"une solution à court terme", mais peu vertueuse, en raison de la pollution engendrée par leur transport. Elle n'est pas non plus sécurisante, sur le plan de la souveraineté énergétique, au vu des conflits armés qui menacent les routes maritimes, et notamment celle de la mer Rouge.

700 À 800 MILLIONS D'EUROS

Dans le cas de l'appel d'offres, il incomberait donc à l'État de mener des études in situ sur la faisabilité du projet. Là encore, BlueFloat Energy et Akuo souhaitent aller toujours plus vite et prendre cela à leur charge. "C'est la proposition que fait le consortium (BlueFloat et Akuo pour l'heure) avec potentiellement des entreprises réunionnaises. Si l'État veut l'appel d'offres, il doit prendre à sa charge toutes ces études et arriver devant nous dans un temps donné. Si on part en gré à gré, ça va être le risque d'un consortium d'industriels", explique le président d'Akuo. Une phase appelée "dérégulation" qui inquiète quelque peu la Deal dans l'optique où, si le

consortium se rend compte de difficultés trop importantes et qu'il laisse tomber, "tout va devoir repartir de zéro", indique Emmanuel Braun. Ce dernier reconnaît tout de même que les deux entreprises "nous poussent à avancer plus vite sur ces questions."

Ce projet, le consortium l'évalue "entre 700 et 800 millions d'euros", financé par les deux entreprises porteuses du projet. "On ne va pas aller à la chasse aux fonds publics", garantit Éric Scotto. "C'est un projet commercial, mais il pourrait y avoir des compléments du FEDER (fonds européens, NDLR), car cela fait partie du développement du territoire", ajoute-t-il. "Je ne connais pas d'alternatives aux énergies renouvelables si on veut aller vers un coût compétitif, maîtrisable, sans volatilité sur le long terme", affirme le président d'Akuo. Il prévoit un business plan sur 25 ans d'amortissement "pour lisser l'ensemble des coûts de l'amortissement et du financement sur du très long terme."

Les deux entreprises prévoient, grâce à ces éoliennes



Les porteurs de projets espèrent que tous les acteurs concernés travailleront ensemble à l'élaboration de ce parc éolien qui, selon eux, pourrait voir le jour à l'horizon 2030 (photo Ludovic Lai-Yu).



Éric Scotto, président et co-fondateur d'Akuo (à g.), accompagné de Clément Mochet, directeur France de BlueFloat Energy (photo HD).

flottantes, de diviser le coût du mégawatt/heure (MWh) par deux. Actuellement de "350 à 400 € le MWh", il est donc attendu autour des 200 € grâce à l'énergie éolienne. La particularité chez nous réside dans la péréquation des prix : nous payons moins cher l'électricité produite localement, les coûts de l'électricité sont donc les mêmes sur l'ensemble du territoire national. "Pour que les prix baissent à La Réunion dans le futur, il faut avoir 100 % d'énergies renouvelables avec une majorité provenant du soleil, des batteries et de l'éolien flottant", affirme Éric Scotto. Pour lui, ce mix énergétique, quand nous y arriverons, "sera moins cher que le mix énergétique européen." Ce qui signifie sortir de la péréquation... "Dans le mix énergétique actuel, vous avez un intérêt à la péréquation. Par contre, au long court, cette situation n'est pas soutenable."

QUID DE L'ENVIRONNEMENT ?

Avant d'en arriver là, de nombreux autres leviers doivent être débouqués. Se pose déjà la question de la régularité de la ressource en vent. Si, pour l'heure, les études se limitent à des données satellites, "l'idéal serait de quantifier la ressource plus finement avec des bouées de mesure." Rentre alors en ligne de compte le facteur de charge. Il s'agit du rapport entre l'énergie électrique produite sur une période donnée et l'énergie qu'une centrale (ici éolienne) aurait produite si elle avait fonctionné à sa puissance nominale durant la même période. "On est quand même sur un facteur de charge à 50 %, ce qui est énorme pour une énergie renouvelable, assure Clément Mochet, directeur France de BlueFloat Energy. Sur l'éolien terrestre en Hexagone, c'est de l'ordre de 25 %."

Un doublement qui s'explique notamment par l'absence de rugosité du relief en pleine mer "qui vient dégrader la ressource." Autre question, et non des

moindres, celle de l'aspect environnemental du projet. Globice, qui étudie et protège les mammifères marins proches de nos côtes, et la Séor, qui fait la même chose pour les oiseaux, ont été conviés à la table ronde par les porteurs de projets. "L'idée de développer un projet de transition énergétique au détriment d'une transition écologique est un non-sens total", appuie Clément Mochet. Si les deux entreprises partenaires semblent confiantes, la Séor ne dispose "d'aucune étude sur comment se comportent les oiseaux marins de La Réunion en vol en mer", selon les mots de Léo Chevilion, chargé de mission oiseaux marins, pollution lumineuse et risque de collision à la Séor. "Je ne suis pas là pour dire que le projet ne doit pas voir le jour, ajoute-t-il, mais il ne doit pas se faire au détriment de la biodiversité."

C'est aussi l'occasion pour la Société d'études ornithologiques de La Réunion de bâtir un ensemble de données grâce à des bouées en mer équipées de radars. Ces capteurs compileraient des données sur le nombre d'oiseaux, leur hauteur de passage, etc. Concernant les espèces en mer, Jean-Marc Gancille, responsable de la communication et du développement de Globice, prévient : "Toute infrastructure qui vient s'implanter dans le milieu naturel des mammifères marins est préjudiciable." Les risques étant d'ailleurs "nombreux et cumulatifs" : collision avec les bateaux, bruit généré par l'installation, câbles d'ancrage de la structure flottante... Sachant, en plus, qu'une espèce de cachalot nain est présente au large de Sainte-Marie. S'il est revenu sur l'impact "nuancé" de la NRL sur certaines espèces, lui aussi dit son "inquiétude" vis-à-vis d'un tel projet, tout en soulignant sa volonté "de travailler ensemble" à trouver des solutions pouvant atténuer ces perturbations.

HUGO DELAGRAYE

UN PLAN "COMPATIBLE AVEC LES CYCLES CYCLONIQUES"

Benjamin Royer, responsable du développement commercial chez Technip Energies, présent, hier, à la table ronde, l'assure. "Ce projet est compatible avec les cycles cycloniques que l'on connaît à La Réunion." Il ne craindrait, selon Éric Scotto, président et co-fondateur d'Akuo, "ni les grandes profondeurs, ni les cyclones." Il en veut pour preuve "la maturité de la technologie" : les solutions techniques résistantes ont donc été pensées pour faire face aux conditions climatiques extrêmes et en particulier à celles de notre île. Leur résilience aux supertyphons au Japon a été prouvée selon les deux entreprises. Les éoliennes pouvant faire face à des rafales allant jusqu'à 287 km/h. Celles-ci mesurent 236 mètres de diamètre (aux pâles) et seraient distantes d'un kilomètre les unes des autres. Le parc, dans son ensemble, devrait couvrir 40 km² environ. La durée de vie des turbines est, quant à elle, prévue entre "30 et 50 ans" et devrait mobiliser une vingtaine de personne à plein temps pour la maintenance du parc.

DES INFRASTRUCTURES À TERRE QUI DOIVENT SUIVRE

Selon les porteurs de projet, qui ont convaincu la Région du bienfondé de ce potentiel parc éolien, "ce n'est pas une question technique, ni financière, mais bien de volonté. L'enjeu c'est qu'est-ce qu'on veut faire?". souligne Éric Scotto. Cependant, d'autres enjeux vont devoir rentrer en ligne de compte. D'abord, celui du Grand Port Maritime qui pourrait être le lieu d'assemblage de certains modules (flotteurs, mâts et pâles) et qui nécessite donc un réaménagement pour ces lourdes charges. De plus, il faut synchroniser l'arrivée de ce potentiel dessein avec celui de la fin de la NRL qui devrait supposément se terminer à l'horizon 2030. Enfin, l'élu régional à la transition écologique, Jean-Pierre Chabriot, table sur la perspective d'un gain de population "de 100 000 à 150 000 habitants" et donc des logements qui doivent suivre, tout comme le réseau électrique. Un enjeu majeur souligné par le directeur France de BlueFloat Energy, Clément Mochet, pour qui le réseau devra être amélioré afin d'encaisser cette arrivée massive d'électricité. Mais, pour Jean-Pierre Chabriot, "si on le veut, on s'arrache."

BOB MARLEY

ONE LOVE

MARDI 13
FÉVRIER À 19H
MULTIPLEXE CINÉ CAMBAIE

Boisson et gourmandise

Spectacle inédit avec
NATTY DREAD

Projection du film en
AVANT-PREMIÈRE
EN SON **Dolby**
ATMOS

Tarif unique

11€

BOB MARLEY
ONE LOVE

CERTAINES VOIX
RESONNENT POUR TOUJOURS.
LE BIOPIC ÉVÈNEMENT AU CINÉMA EN 2024

Places limitées et numérotées. Préventes en cours en caisses de votre cinéma Multiplexe Cinéma Cambaie et sur www.cine-reunion.com (avec frais en supplément). Pour tout renseignement 0262 32 2000.

replay

Reunion la 1ère



Le Journal de 6H de Cécile THOMAS

00:03:22

-00:07:16



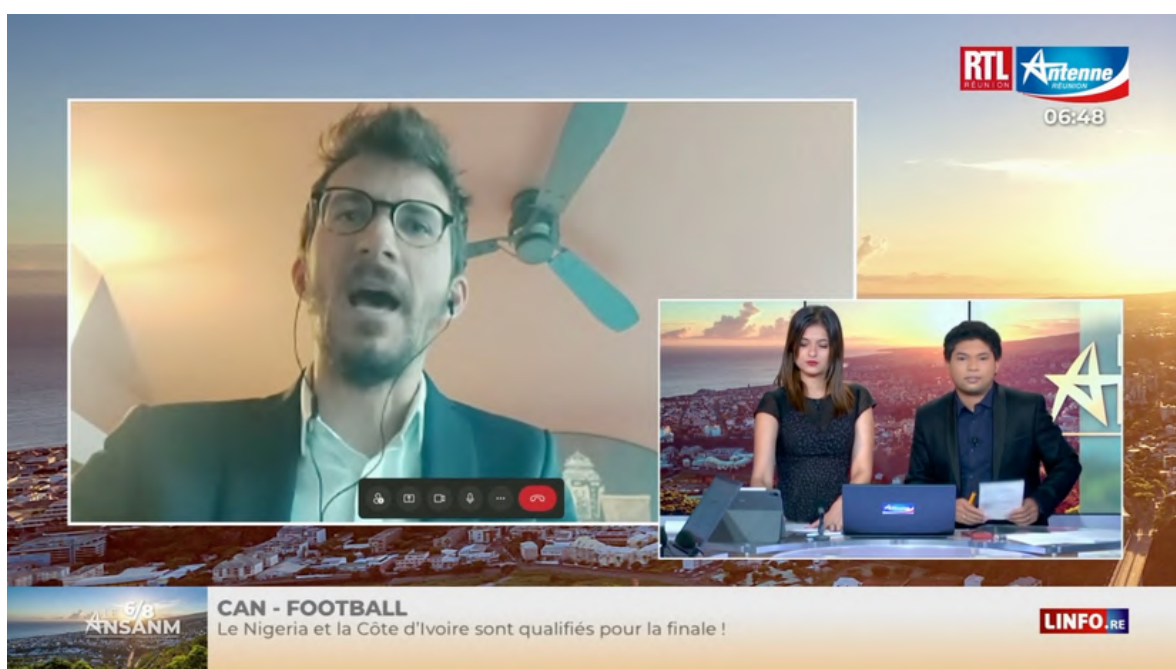


9 février 2023

Emission 6/8 Ansamb 6h48 et 7h10

Temps d'Antenne (2 diffusions a 6H45 et 7H10) 4mn34

[Voir la vidéo](#)



09.02.2024 | Réunion



Les forces vives du territoire de La Réunion rassemblent autour d'un projet d'éolien en mer flottant



Akuo et BlueFloat Energy, en partenariat avec le Cluster Maritime de La Réunion et celui de la Transition Energétique Temergie, ont organisé une matinée d'informations et d'échanges sur les perspectives de l'éolien en mer à La Réunion. L'occasion pour ces acteurs, pionniers de la technologie, de présenter leurs perspectives sur ce projet énergétique d'envergure, mais également de décliner leur approche centrée sur la valeur ajoutée apportée au territoire...

+ suite CP

9 février 2024

[Lire l'article en ligne](#)



Méga-projet éolien off-shore : 25 % de la consommation d'électricité de La Réunion en 2030

Après EDF et Albioma, un troisième groupe extérieur à La Réunion vient prendre sa part du marché

vendredi 9 février 2024

Akuo et BlueFloat Energy, en partenariat avec le Cluster Maritime de La Réunion et celui de la Transition Énergétique Temergie, ont organisé ce jeudi une matinée d'informations et d'échanges sur les perspectives de l'éolien en mer à La Réunion.

Un projet de centrale off-shore au large de Sainte-Marie ou Sainte-Suzanne, susceptible de fournir le quart de la production de l'électricité de La Réunion y a été présenté.

Soutenu par Paris, ce projet vise à diviser par deux le coût de production de l'électricité à La Réunion, qui a récemment augmenté suite aux décisions prises par EDF et Albioma.

Ce projet ne remet pas en cause la structure du système de production et de distribution à La Réunion. Au lieu d'avoir deux sociétés extérieures qui se partagent 90 % de la production, une troisième arrive pour revendiquer sa part de marché.

Déjà associées dans le cadre d'un appel d'offres en Méditerranée lancé par l'Etat pour la réalisation de deux projets éoliens en mer flottant, les sociétés Akuo et BlueFloat Energy développent à La Réunion un projet éolien flottant d'une puissance d'au moins 200 MW, conformément aux ambitions politiques locales et nationales. « L'éolien en mer, technologie bénéficiant de nombreux retours d'expériences, combine ressource inépuisable pour la production d'électricité locale, à faible impact sur l'environnement et résilience », précise le communiqué rendant compte de la rencontre d'acteurs des énergies renouvelables hier à Saint-Denis.

Akuo et BlueFloat Energy étudient depuis plus de deux ans l'opportunité de ce projet d'éolien flottant au large de La Réunion. Situé au large de Sainte-Marie/Sainte-Suzanne entre 5 et 10 kilomètres des côtes ce projet pourrait voir le jour à l'horizon 2030.

Une électricité moins chère qu'EDF ou Albioma

« La mise en œuvre de ce projet éolien flottant à La Réunion permettrait une production d'énergie renouvelable additionnelle décisive pour la stratégie d'autonomie énergétique de l'île », affirment le communiqué des promoteurs. Et ce particulièrement dans un contexte insulaire contraint en termes de capacité de production d'énergies renouvelables locales à terre. Un projet éolien flottant de 200 MW à La Réunion générerait environ un quart de la consommation d'électricité de l'île. « La mise en place d'un tel projet éviterait l'émission de 210 000 t CO2eq/an et une hausse significative des coûts de production d'énergie sur l'île a été annoncée par la Programmation Pluriannuelle de l'Energie (PPE) du fait d'une plus grande importation de biomasse en remplacement des combustibles fossiles », indiquent les promoteurs de la ferme éolienne off-shore.

Résistance aux cyclones annoncée

Le contexte insulaire induit des contraintes techniques et logistiques qui imposent de bâtir dès à présent une filière industrielle locale, génératrice de plusieurs dizaines d'emplois aussi bien dans les phases de construction que pendant l'opération. « L'éolien en mer flottant est une technologie adaptée à la géographie et aux conditions météorologiques de l'île. Du fait de la typologie de La Réunion, on trouve de grandes profondeurs d'eau en s'éloignant de la côte. Les flotteurs, ancrés en plusieurs points sur les fonds marins, présentent moins d'enjeux pour la faune et la flore marine locale que la plupart des fondations utilisées pour des éoliennes posées ».

En outre, l'industrie de l'éolien flottant a élaboré des solutions techniques résistantes aux conditions climatiques extrêmes et en particulier à celles de La Réunion, régulièrement soumise aux cyclones. Pour preuve, des éoliennes flottantes ont fait la démonstration de leur résilience aux supertyphons au Japon.

Projet soutenu par Paris

Ce type de projet répond à une attente forte du gouvernement et des élus locaux. En effet, dès mars 2022, le Comité Interministériel de la Mer (CIMer) recommandait de faire rapidement émerger ce type de projets. Le gouvernement, par la voix de son Secrétaire d'État à la Mer a confirmé son souhait de "lancer des projets ambitieux sur l'éolien flottant" lors de sa visite à La Réunion en novembre 2022.

A venir



Sous réserve

Les Echos

